

Gérer les différentes étapes de la vie d'un contrat de travail

■ Présentation

Cette formation qualifiante en droit du travail permet d'acquérir les mécanismes clés pour gérer une relation de travail en toute conformité.

■ Objectifs

Acquérir les fondamentaux du droit du travail pour sécuriser l'intégralité du cycle contractuel de la signature du contrat jusqu'au départ du salarié.

■ Public visé et Prérequis

Ce parcours est conçu pour toute personne souhaitant acquérir, développer ou actualiser ses connaissances sur les rapports contractuels au sein d'une entreprise : les dirigeant(e)s de TPE / PME, les salariés, les demandeurs d'emploi...

Prérequis : niveau Bac minimum

■ Compétences visées

Savoir rédiger des contrats de travail sécurisés et adaptés pour prévenir tout risque juridique dès l'embauche.

Maîtriser les conditions d'exécution de la relation de travail en garantissant le respect des droits et obligations réciproques du salarié et de l'employeur.

Sécuriser les procédures de fin de contrat et garantir l'exactitude du calcul des indemnités de départ.

■ Programme

MODULE 1 – SÉCURISER LA RÉDACTION DU CONTRAT DE TRAVAIL (6 HEURES)

- Comprendre la notion de contrat de travail et la hiérarchie des normes.
- Choisir la forme de contrat adaptée et en structurer le contenu.
- Rédiger des clauses facultatives tout en vérifiant leur intérêt et leur validité juridique.

MODULE 2 – PILOTER L'EXÉCUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL (6 HEURES)

- Identifier et respecter les obligations réciproques de l'employeur et du salarié.
- Récapituler l'essentiel des pouvoirs de l'employeur (réglementaire, contrôle et sanction) dans leur cadre légal de base.
- Mettre en œuvre les modifications du contrat de travail ou des conditions de travail.

Responsables pédagogiques

COLLANGE Hélène

Inscription Administrative

Mission Formation Continue et
Apprentissage

Sofia DHAOUADI

mfca.formationqualifiante@utoulouse.fr

Tél. : +33 (0)5 61 55 87 24

■ Prix : 940 euros/stagiaire

■ Déroulement de la formation

Durée : 21 heures – 3 jours

Dates : 21, 28 mai et 4 juin

(nous contacter si indisponibilités)

Lieu : Visio synchrone

Nombre de participants :

Minimum : 5 personnes

Maximum : 10 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

■ Modalités d'enseignement

Présentiel et synchrone (classe virtuelle)

■ Intervenants

COLLANGE Hélène

Enseignante experte en droit du travail avec une solide expérience en qualité d'avocat, garantissant ainsi une approche à la fois théorique et pratique

Gérer les différentes étapes de la vie d'un contrat de travail

MODULE 3 – GÉRER LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL (6 HEURES)

- Maîtriser les fondamentaux des différents cas de rupture du contrat.
- Sécuriser le respect des procédures de fin de contrat.
- Calculer les indemnités de rupture.

▪ Modalités d'évaluation

- Cas pratique en cours d'apprentissage et évaluation des connaissances à la fin de chaque module par QCM (30 minutes par module).
- Réalisation d'une évaluation terminale (étude de cas) pour valider l'ensemble des compétences (1h30).

▪ Validation

Délivrance d'une attestation de fin de formation

Responsables pédagogiques

COLLANGE Hélène

Inscription Administrative

Mission Formation Continue et
Apprentissage

Sofia DHAOUADI

mfca.formationqualifiante@utoulouse.fr

Tél. : +33 (0)5 61 55 87 24

▪ Prix : 940 euros/stagiaire

▪ Déroulement de la formation

Durée : 21 heures – 3 jours

Dates : 21, 28 mai et 4 juin

(nous contacter si indisponibilités)

Lieu : Visio synchrone

Nombre de participants :

Minimum : 5 personnes

Maximum : 10 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

▪ Modalités d'enseignement

Présentiel et synchrone (classe virtuelle)

▪ Intervenants

COLLANGE Hélène

Enseignante experte en droit du travail avec une solide expérience en qualité d'avocat, garantissant ainsi une approche à la fois théorique et pratique